

Saison 2012/ 2013	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi 2ème cours	Samedi	INFORMATIONS
Jours des Cours						
Catégorie du judoka						
Babydos / 2007/ 2008 (1h semaine)		10H/11H OU 11H/12H Bernard			14H/15H	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf JAG) mais des stages club seront programmés. • Fournir une photo d'identité pour les nouveaux adhérents • Certificat médical d'aptitude au judo, saison sportive 2010/2011, obligatoire pour tous les adhérents, à partir de la catégorie poussin la signature ainsi que le tampon du médecin seront apposés sur le passeport sportif (le demander au club si vous n'en possédez pas). • Réductions : par enfant supplémentaire d'une même famille inscrit au club – 15€. • Aide CE fournir les documents • Aide CAF fournir la vignette caf azur. • Aide mairie CCAS fournir le document <u>original</u>. • Chèques sport région à partir de 97 voir site région • Nota : aucune réduction ne sera accordée sans les documents demandés en temps voulu. • Paiement : chèques, chèques ANCV, espèces. • Totalité du paiement le jour de l'inscription, possibilité de fractionner en une deux ou trois fois. • Seront proposés à la vente des kimonos neufs ou d'occasions les jours d'inscriptions (attention la commande kimonos des compétiteurs sera faite en début de saison, commande regroupée.)
Préjudos / 2005/ 2006 Année 1 Année 2 (1h semaine)		Année 1 13H45/14H45 Bernard Année 2 14H45/15H45 Evelyne	Année 1 17H/ 18H Année 2 18H/19H Anthony		15H/16H	
Poussins 2004 (2h semaine)	17H/18H Anthony	14H45/15H45 Evelyne		17H/18H Bernard		
Poussins 2003 (2h semaine)	17H/18H	15H45/17H Evelyne				
Poussines 2003/2004 (2h semaine)	17H/18H	14H45/15H45				
JAG (regroupement club Séné, Elven, Saint-avé) (3 cours semaine)						
Benjamins(es)2001/2002	18H/19H	15H45/17H		18H/19H15		
Minimes 1 2000 Minimes 2 1999	18H/19H Anthony			18H/19H15 Evelyne		
Cadets(es) I 1998 Cadets(es) II 1997 Juniors I 96/ Juniors II 95 Juniors III 94 Séniors	19H/20H30 Anthony			19H15/20H30 JAG		
Adultes / Vétérans(es)	XXXXXX			19H30/21H Evelyne		
Ju-jitsu- self défense			19h30/21h30 Anthony			
Taïso, relaxation, self-déf. préparation physique		20H30/22H Evelyne			10H/12H Evelyne	

Reprise des cours le 11 septembre 2013

Règlement intérieur

A tous

- Aucune personne non licencié ne sera accepté sur les tatamis
- Interdiction de fumer dans les salles
- Le club n'est pas responsable du vol ou de la perte de vos objets, veuillez à ne pas laisser dans les vestiaires des objets de valeurs.

Parents

- Vous devez vous assurer de la présence du professeur qui peut être en retard ou exceptionnellement empêché
- En aucun cas le centre sportif n'assurera l'accueil ou la surveillance de vos enfants.
- L'accès au dojo n'est pas autorisé pendant les cours pour ne pas gêner le travail du professeur.

Judokas

- Prévoir une gourde d'eau à chaque entrainement, seule l'eau est toléré dans le dojo.
- Les chaussures sont interdites sur le tapis, le judo se pratique pieds nus, les ongles bien coupés, un judogi (kimono) propre.
- Le trajet du vestiaire au tapis se fera en claquettes ou en zooris
Nous veillerons à maintenir le silence autour du tapis.

Tournois

- Le suivi des inters clubs est assuré par les parents ainsi que le déplacement, toutefois les enseignants du club peuvent se trouver présents, s'ils ne sont pas de compétitions.

Grades

- Le passage de grade et la remise de la ceinture se dérouleront lors d'une journée en fin d'année uniquement.

Compétitions

- Le suivi des compétitions est assuré par les enseignants et accompagnateurs désignés pour tous compétiteurs engagés en début de saison Afin de planifier le déplacement des enseignants le compétiteur sera lié par un contrat d'engagement.
- Le transport des compétiteurs doit être assuré conjointement entre parents et les enseignants.

Assurances

- Vos enfants seront uniquement assurés pendant les cours et lors des manifestations sportives du club. Une assurance extra scolaire ou une responsabilité civile est conseillée surtout si l'enfant se rend seul au club
- Vous devez prendre connaissance de la notice d'assurance de base et ses options possibles en consultant le panneau d'affichage au club, la notice reste à votre disposition.

Cotisation annuelle uniquement

- Elle permet de prendre en compte les différentes réductions
- Aucun remboursement en cours d'année possible
- Le montant des cotisations est fixé lors de chaque assemblée générale.

Pour être admis au club : obligatoires

- Adhésion et cotisation à l'étoile sportive de Saint-avé judo
- Licence Fédération Française de judo ju-jitsu et son assurance
- Certificat médical aptitude au judo de la saison en cour
- Paiement exigé le jour de l'inscription.

SAISON 2012 / 2013



DOJO SALLE DAVID VAILLANT
ESSA JUDO
56890 SAINT-AVE

Bureau directeur saison 2012 \ 2013

Présidente Evelyne DROUIN
Vice président Bernard CASABIANCA
Trésorier Eddy JACQUART
Secrétaire Annie DROUIN

Renseignements à : saintavejudo@orange.fr
0297445866 (répondeur)
13 rue René Laënnec 56890 ST AVE

Site internet : <http://judo-saint-ave.kazeo.com/>

Membres du bureau

Eveno Erwan
Blandel Sylvie
Le Ruyet Florence

Enseignants

Drouin Evelyne
Le Bot Anthony
Casabianca Bernard
Robin Véronique

Assistants club

Oribès Gilbert
Dupont Michel

Animateur suppléant

Drouin Gaëtan

Saison 2012 / 2013					
Jours des Cours	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Catégorie du judoka				2ème cours	
Babydos / 2007/ 2008 (1h semaine)		10H/11H OU 11H/12H Bernard			14H/ 15H
Préjudos / 2005/ 2006 Année 1 Année 2 (1h semaine)		Année 1 13H45/14H45 Bernard Année 2 14H45/15H45 Evelyne	Année 1 17H/ 18H Année 2 18H/19H Anthony		15H/16H
Poussins 2003 2h semaine	17H/18H Anthony	14H45/15H45 Evelyne		17H/18H Bernard	
Poussins 2004 2h semaine	17H/18H	15H45/17H Evelyne			
Poussines 2003/2004 2h semaine	17H/18H	14H45/15H45			
JAG (regroupement club Séné, Elven, Saint-avé) 3 cours semaine					
Benjamins(es)2001/2002	18H/19H	15H45/17H		18H19H15	
Minimes 1 2000 Minimes 2 1999	18H/19H Anthony			18H/19H15 Evelyne	
Cadets(es) I 1998 Cadets(es) II 1997 Juniors I 96/ Juniors II 95 Juniors III 94 Séniors	19H/20H30 Anthony			19H15/20H30 JAG	
Adultes / Vétérans(es)	XXXXX			19H30/21H Evelyne	
Ju-jitsu- self défense			19h30/21h30 Anthony		
Taïso, relaxation, self-défense, préparation physique		20H30/22H Evelyne			10H/12H Evelyne